

leur opinion au sujet de ces rapports après les avoir reçus?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas la question.

**M. Baldwin:** Je la poserai plus simplement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il confirmer qu'il a autorisé des ministres de la Couronne à exprimer leur opinion personnelle au sujet de politiques en voie d'élaboration, et qu'il s'agit d'une pratique courante du gouvernement?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel, il me semble, encourage les ministres et les membres de son caucus à exprimer leurs opinions sur le plus grand nombre de sujets possible. Pour être prudent, un ministre ou un membre du Parlement—mais surtout un ministre—doit s'assurer qu'il n'adopte pas une attitude irrévocable qui pourrait être contraire à celle que le gouvernement pourrait adopter par la suite.

**M. Baldwin:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il confirmer que les ministres seront libres de faire cela à la Chambre des communes aussi bien qu'en dehors, pour ce qui est des principes d'ordre général engageant l'avenir?

**Le très hon. M. Trudeau:** Je pense que les députés devraient écouter davantage les discours ministériels à la Chambre, monsieur l'Orateur.

**M. Baldwin:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute beaucoup que ce genre de question puisse être posé en ce moment. Cela devient un débat ou même une discussion entre le député et le premier ministre.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'ai encore une question supplémentaire à poser à ce sujet; elle est, je pense, très importante et je voudrais l'autorisation de le faire. Le premier ministre n'a-t-il pas songé aux sérieux problèmes que cela poserait, car comment découvrir ce qu'est la politique du gouvernement?

**M. l'Orateur:** A l'ordre s'il vous plaît. C'est bien ce que je pensais. La question originale et les questions supplémentaires se sont transformées en débat et en discussion, et ne devraient pas être posées en ce moment.

[M. Baldwin.]

## LA SÉCURITÉ NATIONALE

### LES DÉCLARATIONS D'UN AMÉRICAIN À L'UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Ma question s'adresse au solliciteur général. Je me réjouis de le voir ici, mais nous avons toujours su où il se trouvait. Devant l'affluence de représentants respectables, habilement parsemés de révolutionnaires, qui se dirigent vers Montréal ou qui s'y trouvent déjà, je voudrais demander au ministre s'il est maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée le 28 octobre. Je faisais alors allusion à M. Rubin et à d'autres révolutionnaires qui préconisent une révolution sanglante au Canada. Chacun sait qu'ils s'appliquent à fomenter la révolution...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le très honorable représentant voudrait-il poser sa question?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ma foi, monsieur l'Orateur, je dois replacer la question dans son contexte. Comme le ministre l'a devant lui, je lui demande maintenant, vu qu'il a déclaré qu'il prendrait la question comme préavis et obtiendrait les renseignements pertinents, s'il peut maintenant nous indiquer l'accueil que le gouvernement réserve à ceux qui viennent au pays pour préconiser une révolution ouverte?

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** La question se trouve à la page 2084 du hantsard. Elle en occupe plus d'une colonne, et je crois qu'il vaut mieux que je lise ce que j'ai dit ce jour-là:

Monsieur l'Orateur, je serais très heureux de considérer cette question comme préavis car, sous cette forme, c'est une véritable déclaration donnant de nombreux renseignements dont je n'avais eu connaissance qu'en partie. Je serai heureux d'examiner l'ensemble de la question et de donner une réponse sur la partie qui intéresse le ministère.

C'est ce que j'ai fait, avec soin et à fond, et je n'y ai rien trouvé qui intéresse le ministère.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, on pouvait s'attendre à pareille réponse, car le gouvernement ne connaît pas ses responsabilités.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je pose alors la question au premier ministre qui, véritable Argus, pourra y donner réponse.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, cette question inté-